

Dimanche 30 octobre 2016

500 ans de la Réforme

Rm 3, 21-28

Permettez-moi d'abord de vous remercier de m'avoir invité à cet anniversaire important des 500 ans de la Réforme et de me donner la possibilité de commenter ce passage de la lettre de Paul aux romains. Un passage particulièrement important puisque, de l'avis de nombreux exégètes, nous sommes là au cœur de l'épître aux Rm.

Un passage qui est aussi à l'origine de la controverse qui a longtemps séparé nos deux Églises. Je parle au passé car, même si la communion pleine et entière n'est pas rétablie entre protestants et catholiques, bien des progrès vers l'unité ont été réalisés. Et même une déclaration commune très importante a été rédigée et proclamée en 1999 sur la justification par la foi qui est le sujet même de ce passage de la lettre de Paul.

Je ne vais pas ici refaire l'historique du débat, rappeler le trafic des indulgences qui fut le point de départ de la réforme, mais derrière laquelle il y avait une question théologique beaucoup plus profonde qui, avec Martin Luther a atteint son point d'orgue mais qui existait déjà avant lui, à savoir, le salut de l'homme est-il assuré par la foi ou par les œuvres ? Dans ce passage de la lettre aux Rm, Paul semble catégorique : « Nous estimons en effet que l'homme est justifié par la foi indépendamment des œuvres de la loi. » Et il est plus clair encore, s'il est possible, dans la lettre aux Éphésiens au ch. 2, versets 8 et 9 lorsqu'il écrit : « C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. Cela ne vient pas des œuvres, afin que nul n'en tire orgueil. » Les hommes n'y sont pour rien. Tout vient de Dieu. C'est lui qui a pris l'initiative de la manifestation de la miséricorde en la personne de Jésus-Christ, mort et ressuscité.

En effet, l'événement Jésus-Christ, incarnation de Dieu parmi les hommes, mort et ressuscité, événement imprévisible survenu dans l'histoire en change radicalement le cours et ouvre une ère nouvelle, celle de la grâce, du don et de l'accueil. Grâce qui advient pour chacun par le don de l'Esprit reçu à notre baptême. La déclaration commune que j'évoquais il y a un instant dit ceci : « Nous confessons ensemble que c'est seulement par la grâce au moyen de la foi en l'action salvifique du Christ, et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit Saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes. »

Ah voilà les œuvres qui reviennent ! Affirmation du Salut par la grâce mais nécessité des œuvres. Car, effectivement, notre la foi en Jésus Christ Sauveur est foi en l'amour de Dieu et demande donc une réponse d'amour. Je dis souvent que Dieu

est un amoureux qui, comme tous les amoureux, attend, espère une réponse à son amour. Mais comment peut-on répondre à l'amour de Dieu ? En aimant nos frères. Et on ne peut pas tricher : « Si quelqu'un dit, j'aime Dieu, et qu'il haisse son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne peut pas aimer Dieu qu'il ne voit pas. » 1 Jn 4, 20.

Et d'autre part, et la déclaration commune le souligne, je cite « Le justifié n'est pas soustrait au pouvoir toujours encore influant du péché et de son emprise (Rm 6, 12-14). Il n'est pas dispensé de combattre perpétuellement la convoitise égoïste du vieil homme qui le met en opposition à Dieu. Même le justifié doit quotidiennement implorer le pardon de Dieu comme dans le Notre Père...il est constamment appelé à la conversion. »

Les œuvres bonnes ne sont donc pas le moyen d'obtenir le Salut, nous en sommes d'accord, elles sont la conséquence du Salut que nous accueillons dans la foi. Elles disent notre accueil du Salut par la foi ; une foi en l'amour dont nous ne pouvons témoigner qu'en posant des gestes d'amour. « A ceci tous vous reconnaîtrez pour mes disciples ; à l'amour que vous aurez les uns pour les autres. » dit Jésus en St Jean 13,35.

Dernière citation de la déclaration commune de 1999 : « Nous confessons ensemble que les bonnes œuvres, une vie chrétienne dans la foi, l'espérance et l'amour, sont les conséquences de la justification et en représentent les fruits. Lorsque le justifié vit en Christ et agit dans la grâce reçue, il porte, en terme biblique, de bons fruits. Cette conséquence de la justification est pour les chrétiens, dans la mesure où il lutte toute sa vie contre le péché, une obligation qu'il doit remplir, c'est la raison pour laquelle Jésus et les écrits apostoliques exhortent les chrétiens à accomplir des œuvres d'amour. »

Des œuvres dont il n'y a pas lieu de s'enorgueillir comme l'écrit Saint Paul, mais qui sont la réponse à l'initiative gratuite de l'amour de Dieu à notre égard. Elles témoignent de notre foi en la justification. Cette célébration commune qui nous rassemble aujourd'hui en est un bel exemple. Amen.

Philippe BALDACINI